Martigny, mercredi 24 février 1937. *77me année* *No 22.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 12.50
ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 21.—
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX IIc 58
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

TÉLÉPHONES :
RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux IIc 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Politique socialiste des lignes directrices

Le Congrès extraordinaire du parti socialiste suisse donne lieu à toutes sortes d'observations et de considérations. La presse conservatrice exprime l'espoir que le fait d'avoir adopté les lignes directrices signifie aussi, pour le socialisme, que celui-ci se sépare nettement du communisme.

On sait cependant que, depuis plusieurs mois déjà, les socialistes avaient adopté certains de ces mêmes principes, et il est peu probable que, à cause de la nouvelle évolution par laquelle passe maintenant le socialisme suisse, celui-ci renonce à une certaine entente avec le communisme. Les tendances de l'aile gauche du socialisme n'en restent pas moins constamment incertaines, et les récentes décisions du parti socialiste, prises le 31 janvier dernier, ne donnent nullement la certitude que celui-ci ait gagné en homogénéité. Il ne faut point oublier, en effet, que les tendances extrêmes, au sein du socialisme, sont particulièrement vivaces.

En politique, on est obligé de se placer sur le terrain des faits ; les sentiments n'y peuvent guère trouver place. Pour tous les partis qui ne poursuivent pas, comme les communistes, une politique nettement destructive, le but principal est le même: chacun d'eux veut que la Suisse sorte de l'état de crise dans lequel elle se trouve actuellement, mais les moyens envisagés pour atteindre ce résultat diffèrent d'un parti à l'autre. Nous espérons toutefois que l'on saura bien appliquer finalement le principe : marcher séparément et frapper pour vaincre en commun.

Le socialisme accompagne la justification des lignes directrices d'un accessoire qui n'a rien à faire avec la question de la reconnaissance économique, ni avec l'attitude à prendre après la dévaluation monétaire. Il était absolument superflu de lier la politique extérieure du pays à une question de restauration économique, d'ordre interne, et au parti qu'il convient de tirer des avantages de la dévaluation. Ce sont là des choses totalement différents.

Nous admettons, d'ailleurs, que notre politique extérieure n'a pas toujours été et n'est pas toujours très héroïque. Mais où irions-nous, si cette politique était conduite selon les vœux et les procédés socialistes et communistes ?

Le socialisme, qui constitue avec l'« Union syndicale le gros des troupes au service des lignes directrices, a expliqué lors de son congrès qu'une solution satisfaisante et durable des problèmes économiques qui se posent n'était possible qu'en appliquant les principes fondamentaux socialistes. Or, nous ne pouvons admettre cet absolutisme catégorique. On peut bien se demander, après une telle déclaration, comment certains milieux parmi les politiciens bourgeois peuvent encore se représenter la possibilité d'une collaboration active et dépassant le cadre d'un simple contact occasionnel et momentané.

Si le socialisme se déclare prêt à collaborer avec des milieux populaires, ayant d'autres conceptions générales que les siennes, en vue de réaliser les principales nécessités du moment actuel, il faudrait que l'on sût bien exactement, auparavant, quelles sont et seront aussi dans la suite ces revendications estimées indispensables et justes.

P. R.-D.

Une intéressante question

A l'ouverture de la prochaine session, le président du parti radical-démocratique suisse, M. Ernest Béguin, déposera au Conseil des Etats l'interpellation suivante qui sera d'une première importance :

« Le soussigné désire interpeller le Conseil fédéral au sujet des initiatives populaires sur lesquelles il doit rapporter, et de l'ordre dans lequel ces initiatives seront soumises à la votation populaire. »

Par cette interpellation, les Chambres obtiendront les renseignements nécessaires sur les desseins du Conseil fédéral concernant la liquidation d'une douzaine d'initiatives qui reposent dans les tiroirs du Conseil fédéral.

La sûreté vaudoise arrête les auteurs du crime d'Antagne

Après une enquête rapide, la police vaudoise a identifié les auteurs de ce crime : il s'agit des nommés Gustave Fandkhauser, Bernois, instigateur du coup, Henri Pitton et Raoul Léon André, domiciliés à Aigle.

Ils ont été arrêtés et ont fait des aveux.

Ils affirment n'avoir pas trouvé d'argent.

L'activité du groupe libéral-radical du Grand Conseil

au cours de la dernière législature

A la fin de chaque période législative, il est d'usage de dresser le bilan de l'activité des mandataires du peuple souverain ; c'est du reste conforme aux traditions démocratiques de notre parti : chaque élu doit rendre compte de son mandat.

A la suite des élections de 1933, le nombre de nos députés au Grand Conseil est monté à 30.

Ils représentaient donc le quart du parlement.

Disons tout de suite que malgré cette infériorité numérique, notre groupe a joué un rôle de premier plan et que, toute forfanterie mise à part, il a été l'artisan de la plupart des réformes réalisées, notamment de la simplification administrative et du redressement de nos finances cantonales.

Ainsi que l'a fait remarquer dimanche M. le député René Spahr, dans son rapport, le Grand Conseil a dû fournir, au cours de ces quatre années, un travail extraordinaire qui dépassait le cadre de ses attributions.

Il l'a fait à son corps défendant, contraint et forcé par l'intérêt général, parce que le Conseil d'Etat se montrait absolument incapable de gouverner pour des raisons que chacun connaît.

* * *

Il y avait dans notre Grand Conseil deux commissions distinctes chargées l'une d'examiner le projet de budget, l'autre de contrôler la gestion.

On s'aperçut bientôt que ce mode de faire était défectueux, car la commission de budget ne pouvait jamais vérifier si ses vœux ou remarques avaient été pris en considération par un Conseil d'Etat qui — il l'a prouvé à maintes reprises — se moquait des décisions des représentants du peuple.

Les deux commissions furent donc réunies en une seule, sous le titre de « Commission des finances » et désormais il est beaucoup plus facile de contrôler l'activité du pouvoir exécutif.

Dès le début de la législature, on avait dû se rendre compte combien les libéraux-radicaux avaient eu raison de protester contre la politique financière du gouvernement et de crier « casse-cou » à ceux qui pourtant étaient bien placés pour constater que la dette augmentait tous les jours.

Une commission dite des économies s'était heurtée, dans la période précédente, à la mauvaise volonté de la plupart des chefs de Département proclamant toujours l'impossibilité de réduire leurs dépenses dans leur propre dicastère.

C'est alors que l'on eut recours à des experts ; ils présentèrent une étude détaillée et des propositions.

Notre parti lui-même désigna une commission pour examiner l'organisation de tous les rouages de l'Etat ; elle élabora un programme de réformes et le remit au Conseil d'Etat et aux experts.

Ce fut pour nous une belle satisfaction d'amour-propre en constatant que les experts, puis le Grand Conseil adoptaient presque toutes nos propositions.

Il convient de rappeler ici que les propositions de notre groupe furent tout d'abord couvertes d'ironie par la presse conservatrice, jusqu'au jour où les plus têtus finirent par comprendre que nous avions vu juste.

La commission des finances, dans laquelle nous comptons quatre représentants, présenta au Grand Conseil 60 proposition : elles furent adoptées, mais non réalisées par un gouvernement qui pensait beaucoup plus à ses divisions qu'aux intérêts du pays.

Un seul exemple : la dite commission dut procéder elle-même au classement des fonctionnaires dans l'échelle des traitements, les conseillers d'Etat se révélant incapables de le faire !

Le budget de 1936 tel qu'il fut présenté fut refusé par le Grand Conseil ; la leçon porta ses fruits et un nouveau projet correspondant mieux à nos ressources fut adopté.

Relevons que le compte rendu de la gestion de 1932 accusait :

aux dépenses	*fr.*	*13.501.000.—*
aux recettes	*Fr.*	*12.516.000.—*
*soit un **déficit** de*	*Fr.*	*984.000.—*

Le projet de budget ordinaire pour 1937 (il est vrai que c'est une année d'élection !) est à peu près équilibré, avec environ 11 millions aux recettes et aux dépenses.

Ces chiffres illustrent mieux que tout commentaire l'importance du travail accompli par le Grand Conseil et démontre que même en temps difficiles, il a été possible de redresser en bonne partie la situation.

Mais il ne faut pas se leurrer : les futurs députés devront continuer leurs efforts dans ce sens ; l'équilibre budgétaire devra devenir une règle et non une exception, que le Conseil d'Etat le veuille ou non.

Le pays ne peut plus supporter un accroissement des charges fiscales.

Il convient de le rappeler : en 1933 déjà, lors de l'examen du projet de budget pour 1934, qui n'apportait pas d'amélioration suffisante, les trois députés libéraux-radicaux de la commission firent minorité et proposèrent au Grand Conseil (appuyés par tout leur groupe) de renvoyer le projet au Conseil d'Etat.

Cette proposition n'eut pas l'heur de plaire à la majorité qui accorda sa confiance au gouvernement.

Mais deux ans plus tard, la commission des finances dut convenir que cette confiance avait été mal placée, et proposa elle-même le renvoi du budget.

Le Grand Conseil eut enfin la sagesse de la suivre.

On constate donc que ***si la proposition de la minorité avait été acceptée deux ans plus tôt, l'équilibre budgétaire aurait lui aussi été réalisé plus vite*** ; nous n'aurions ainsi pas atteint le chiffre de ***42*** millions de francs de dettes contre ***33*** millions en 1933.

Nous ne faisons que citer des faits que chacun peut contrôler.

Ils démontrent à l'évidence que la minorité libérale-radicale n'a eu en vue que les intérêts supérieurs du canton, qu'elle a fait preuve de patriotisme et d'une clairvoyance qui ont entraîné les députés de la majorité dans le juste chemin.

Notre groupe a été à l'avant-garde de cette marche dans la voie des réformes ; il a dû soutenir de rudes combats, mais grâce à sa ténacité et à son énergie, il a atteint, malgré le gouvernement, le but qu'il s'était proposé.

(A suivre) *Mr.*

Le crédit foncier vaudois

abaisse le taux de l'intérêt des prêts

A quand le tour de la Banque cantonale ?

Depuis 1926, le Crédit foncier vaudois a procédé à quatre abaissements successifs du taux de l'intérêt des prêts, lequel a passé de 5 ½ à 4 ¼ %. Par contre, un allègement correspondant de ses charges n'a pas pu être obtenu, du fait des engagements que l'établissement est tenu de respecter vis-à-vis de ses bailleurs de fonds.

Il est utile de rappeler que le taux de 4 ¼ % appliqué dès 1932 jusqu'à maintenant, est le plus bas de ceux perçus depuis 1912 et le meilleur marché en Suisse romande, parmi les établissements cantonaux pratiquant le prêt hypothécaire. Dès lors, les organes du Crédit foncier ne s'expliquent pas pourquoi, en ce qui le concerne, cette question est si souvent l'objet de démarches auprès des pouvoirs cantonaux et de critiques publiques. Quoi qu'il en soit, l'établissement, tout en restant parfaitement conscient de ses devoirs vis-à-vis de ses débiteurs, ne cédera jamais à des pressions qui seraient de nature à porter préjudice à l'égalité de traitement qu'il doit maintenir entre ses créanciers et ses débiteurs.

Les conseils du Crédit foncier ont décidé que l'intérêt des prêts sera abaissé de ¼ % dès le 28 février 1937 pour les prêts nouveaux, et dès le 31 mars suivant pour les prêts anciens, au fur et à mesure de l'arrivée à terme de leurs échéances annuelles ou semestrielles postérieures au 31 mars 1937. Toutefois, cet abaissement ne profitera pas aux prêts qui bénéficient déjà d'un taux d'intérêt de 4 % ou moins par suite d'assainissement, ni à ceux de n'importe quel taux d'intérêt qui ont été accordés sur la base de contrats bilatéraux pour un terme d'années déterminé.

En passant ...

M. Troillet prêche pour sa paroisse...

Le Nouvelliste est d'une lecture attrayante et sa relation du congrès de St-Maurice amusera tous ceux qui ne sont pas aveuglés par le fanatisme.

On se souvient des conditions dans lesquelles se déroulèrent les dernières élections au Conseil d'Etat.

Par la vertu des beaux mots, M. Raymond Evéquoz — le grand vitrier du parti conservateur — était parvenu à réconcilier les magistrats au pouvoir, une semaine ou deux avant le jour du scrutin.

Il aurait tout aussi bien présidé au mariage extravagant de la carpe et du lapin, tant il est vrai que rien ne résiste au pouvoir de l'éloquence.

Ce fut bientôt dans le parti conservateur tout entier un délirant chant de joie et de confiance et pour une fois, ce fut de discours que les militants se grisèrent.

Une semaine après la votation, la guerre éclatait de nouveau au Gouvernement et le bon peuple ouvrait des yeux ronds dans un étonnement sincère !

On pensait, après cela, que ses dirigeants n'oseraient pas lui resservir les vieux clichés de la concorde et de la discipline et qu'ils feraient un effort pour varier leurs propos.

Il n'en est rien.

Le clinquant, la pacotille et le chiqué sont toujours de mise et les perles que les orateurs offrent au public sont fausses...

Seulement, il finit par s'en apercevoir.

A St-Maurice, au milieu de ses amis, M. Troillet a prêché pour sa paroisse et si cela nous paraît bien naturel, nous pensons qu'il aurait pu le faire avec un peu plus de discrétion :

M. Haegler s'étant chargé de lui dédier un éclatant panégyrique, il était superflu que M. Troillet en remette.

On reconnaît loyalement ici ses qualités d'animateur, mais il ne faut rien exagérer tout de même et pour ne citer qu'un exemple en passant, ce n'est pas à lui qu'on doit l'idée d'arboriser la plaine.

Il sera bon, quelque jour, d'établir ce point d'histoire.

Quant à la question sociale, elle a été négligée en Valais pendant des années, plus qu'on ne saurait le dire.

Mais à quoi bon rappeler des faits ? M. Troillet nous promet un magnifique avenir et nous ne demandons qu'à voir son vœu se réaliser pour le bonheur du pays.

Soyons unis ! a-t-il dit également...

Or, dans le moment même où il faisait cet appel, il ne cachait guère une intention belliqueuse à l'égard de certains magistrats :

Voici les paroles que le correspondant du Nouvelliste *met, en effet, dans la bouche de M. Troillet : « Sans discipline, il n'y a pas de parti. Or, la base de celle-ci est la sanction contre qui l'enfreint. On n'aurait pas dû et l'on ne devrait pas l'oublier. »*

Il se trouva néanmoins dans l'assemblée un citoyen de bon sens pour couper le dernier effet et opposer un raisonnement simple et droit à l'envolée oratoire :

M. Seydoux émit cet avis que le Conseil d'Etat devrait d'abord donner l'exemple de la discipline !

C'est alors que M. Troillet dévoila son jeu d'un seul coup : « D'accord ! répondit-il, mais pour cela il faut y mettre des gens qui puissent s'entendre. »

Comme on sait qu'aucun homme indépendant n'acceptera jamais tel ou tel de ses procédés et que M. Pitteloud en particulier les a courageusement combattus, on est en droit de se demander par quels moyens M. Troillet cherche à s'assurer de nouveau au Conseil d'Etat, une majorité de complaisance.

A. M.

Le petit garçon a bien été étranglé

L'instruction ouverte sur la mort du petit Schacher-Schrœter, à Lucerne, a abouti aux aveux de la bonne d'enfants, âgée de 15 ans, qui avait été arrêtée dès le début de l'enquête et qui a déclaré que, dans la soirée du 17 février, entre 21 h. 30 et 22 heures, voulant infliger une correction à l'enfant confié à sa garde, elle l'étrangla avec un ruban. La bonne conteste toutefois avoir eu l'intention de tuer. La jeune criminelle subira un examen pshchiatrique.

Au Nouvelliste

M. Ch. St-Maurice est furieux.

Le motif de son courroux le voici : Le *Confédéré*, selon lui, a fait lundi un étalage des dissentiments qui existent dans le parti conservateur du Haut-Valais.

Erreur ! nous n'avons fait que traduire un article du *Volksfreund*.

Celui donc qui, une fois de plus, a dévoilé les dissentiments toujours plus graves qui ont surgi entre les Vieux et Jeunes conservateurs et les chrétiens-sociaux, n'est autre que le journal officiel de ces derniers.

M. Ch. St-Maurice croit-il donc que personne ne lit dans la partie romande du canton les journaux du Haut-Valais ?

Ces dissentiments, qu'il reconnaît, n'existent-ils, au surplus, que dans la partie alémanique du canton ?

Le parti conservateur du Centre et du Bas-Valais est-il réellement très uni ?

La déclaration faite à St-Maurice par M. le conseiller d'Etat Troillet et les décisions prises à Sion démontrent ce qui suit :

Le Conseil d'Etat veut bien donner l'exemple de la concorde, mais à la condition d'être composé de magistrats qui puissent s'entendre.

Le Haut-Valais présente quatre candidats, dont deux seront élus : ils appartiendront à deux clans différents.

Le Bas-Valais se réserve le droit de réclamer deux places, et le Centre aussi ; total : 6 candidats conservateurs pour cinq places.

Au *Confédéré*, nous ne faisons qu'enregistrer ces faits et les comparons simplement à l'unité, au calme dont a fait preuve l'assemblée des délégués de dimanche dernier.

Qu'on sache bien, au *Nouvelliste*, et ici nous parlons en notre nom personnel, que nous n'avons pas à ménager le parti conservateur plus que le parti socialiste.

Notre ligne de conduite est tout droit, ni à gauche, ni à droite.

Nous n'admettrons surtout pas qu'on veuille nous faire jouer le rôle de terre-neuve d'un régime qui ne nous a jamais ménagé. *Mr.*

Politique genevoise

On nous écrit :

Le Conseil d'Etat du canton de Genève vient d'appeler M. le député Charles Duboule, vice-président du Grand Conseil, aux fonctions de directeur de l'Office cantonal des contrats collectifs.

Ce nouvel organisme, résultat de la loi proposée par le parti radical et votée par le Grand Conseil en octobre dernier, doit apporter un sensible apaisement au fléau qu'est devenu la lutte des classes.

Les plus graves conflits sociaux doivent être à l'avenir solutionnés à la satisfaction générale, grâce au nouvel état d'esprit de collaboration entre patrons et ouvriers, résultat essentiel de cet office d'arbitrage.

La loi sur les incompatibilités oblige M. Duboule à renoncer à son mandat de député. C'est un radical valaisan, M. Robert Peray, fils d'Arthur Peray, ancien conseiller municipal radical à St-Gingolph, qui le remplcera.

M. Peray est établi à Genève depuis une quinzaine d'années.

Actif et énergique, il a eu le cran de s'attaquer au syndicat rouge omnipotent des employés de la Compagnie genevoise des tramways électriques. Sa courageuse campagne menée contre les marxistes de la C. G. T. E. a abouti, l'an dernier, à la création d'un syndicat autonome.

Elu conseiller municipal radical de la ville de Genève aux dernières élections, le mandat de député qui lui est confié aujourd'hui est la juste récompense de son travail de patriote.

Ses nombreux amis trompettes des bataillons 11 et 106 se réjouiront avec nous de cette distinction.

M. Peray est également un des fondateurs du Cercle patriotique valaisan, une des plus fortes sociétés valaisannes de Genève.

Les radicaux valaisans établis à Genève sont justement fiers de posséder enfin un représentant au Grand Conseil et M. Peray voudra bien trouver ici l'expression de leur entière confiance et de leur vive gratitude. *M.*

L'avalanche de Chaumény. — *Pour le cas où vous l'ignoreriez.* — (Corr.) L'avalanche de Chaumény qui se détache des contreforts du Gramont et qui descend presque régulièrement chaque année, est généralement arrêtée derrière des protections en béton armé qu'on a construites en amont de la route cantonale entre St-Gingolph et Bouveret.

Or, lundi soir vers 17 h. 30, l'événement de 1937 auquel on s'attendait depuis plusieurs jours s'est produit mais avec une telle abondance de neige que celle-ci passa sur les protections et s'en vint couper la route et la ligne du chemin de fer du P. L. M. On dut transborder les voyageurs des deux trains du soir en créant un sentier par-dessus la masse de neige haute d'une quinzaine de mètres. Le même soir, vers 21 h. 30, la circulation ferroviaire pouvait être rétablie grâce aux efforts d'une équipe de nombreux ouvriers. Par contre, la circulation routière ne pourra pas reprendre avant plusieurs jours.

Au même endroit passe la ligne de la Romande qui alimente en énergie électrique le village de St-Gingolph : ses pylônes ont été submergés jusqu'aux fils et il s'en est suivi une interruption du courant qui a plongé St-Gingolph dans l'obscurité pendant toute la nuit.

Les radicaux acceptent la collaboration au gouvernement

Plusieurs journaux du dehors, manifestement inspirés par des correspondants tendancieux, ont annoncé que les délégués radicaux avaient refusé l'offre de collaboration au Gouvernement que le parti conservateur leur avait présentée.

Cette affirmation est eaxctement contraire à la vérité.

Tout au long des pourparlers, le comité central du parti radical a fait preuve à la fois de franchise et de bonne volonté.

Il a posé ses conditions de façon précise, en évitant toute équivoque ou tout vain bavardage.

Puis, pour prouver sa largeur d'esprit à l'adversaire et favoriser l'établissement de l'accord auquel on travaillait de part et d'autre, il a fait des concessions jusqu'aux limites du possible.

Cela ressort des textes.

Dès lors, il devait se cantonner sur ses positions et défendre avec fermeté ses revendications légitimes.

Ce devoir il l'a accompli sans faiblesse.

Dimanche, au cours de l'assemblée, il a pu constater que le parti tout entier l'approuvait et lui témoignait une confiance absolue.

N'en déplaise au *Nouvelliste*, la décision qui fut votée à l'unanimité des délégués, sans qu'aucun d'entre eux n'ait soulevé la moindre objection, est claire :

Le parti radical accepte l'offre de collaboration de la droite.

Il l'accepte aux conditions que son comité central a posées.

Pour assimiler ce vote à un refus il faut ou bien n'avoir pas lu la décision, ou bien tomber dans la pire mauvaise foi.

Maintenant, c'est au parti conservateur à prendre une attitude ouverte : il dépend de lui que la collaboration soit réalisée immédiatement ou définitivement écartée.

Le parti radical n'a pas cherché à l'humilier, comme on le prétend dans certains journaux, il a exigé de lui un minimum de garanties.

On ne peut pas se contenter indéfiniment de promesses.

Ses revendications, il a le pouvoir de les justifier une à une, en se fondant sur des faits contrôlables.

Depuis huit ans, il n'y a plus à l'Etat ni compréhension, ni unité, ni entente. Or la collaboration implique avant tout un changement de régime.

On veut bien oublier le passé, si l'avenir permet de meilleurs espoirs, mais pour cela il faut éviter le retour des malheurs dont le pays a cruellement souffert.

Un assainissement politique est nécessaire et il ne serait réalisable en fait que basé sur un accord solide.

C'est cela que le parti radical propose.

Il le fait sans se payer de mots, dans un esprit de justice et de compréhension.

Libre au parti conservateur de briser les ponts, mais qu'il ait le courage alors de revendiquer la responsabilité de son acte.

Jusqu'à présent, rien n'est rompu.

Si vraiment le directoire est partisan de la collaboration, il est encore en son pouvoir de la sauver.

S'il conclut à la rupture, il sera suivi probablement par les délégués de son parti et les élections se dérouleront dans un complet désarroi.

Qu'il choisisse. *A. M.*

Nouvelles du Valais

Fully. — *Quelle surprise ! — On nous écrit :* Le journal le « Valaisan », par la plume d'un certain M., prend la défense du syndic et s'indigne de voir ces méchants chefs radicaux de Fully chercher à majoriser M. H. Carron. Afin de parer à ce coup décisif, qui désolerait, paraît-il, le grand chef ouvrier-paysan de Martigny (grand de stature), il invite les radicaux de Fully à voter la liste qu'il patronne avec tant de maîtrise pour piloter, avant tout, les chefs conservateurs. Comme quoi les extrêmes se touchent !

Et puis, on nous raconte que ce chevalier du mérite agricole, qui sait cultiver les légumes, aurait conçu son article dans certain carnotzet du Rhône ! En récompense il aurait obtenu qu'à l'avenir M. Dellberg pourrait donner librement ses conférences chez nous.

Les partis d'opposition de Fully sauront donc à quoi s'en tenir et n'accorderont pas de suffrages à la liste Magnin. *Un paysan.*

Evionnaz. — *Fête régionale.* — La « Lyre » société de chant d'Evionnaz, célébrera le 2 mai prochain son 75e anniversaire. A cet effet, de concert avec les sociétés des environs, elle organisera une fête régionale.

Tout est prévu pour la réussite de la journée et durant l'hiver les chorales et fanfares ont préparé assidûment le programme. Les accents de la montagne et de la plaine s'uniront et dans l'harmonie des voix et des cœurs chanteront Dieu, le beau pays, l'amour !

Dans un cadre merveilleux de verdure, sous un frais ombrage, venez nombreux applaudir nos vaillants chanteurs et musiciens qui se promettent de contenter tous les amateurs de saine musique et de poésie champêtre.

Surtout que l'on n'oublie pas la date ci-dessus. Au joli mai ! *Muguet.*

Chippis. — *Assemblée libérale-radicale.* — Samedi 27 février 1937, à 19 h. 30, aura lieu dans la salle de gymnastique, l'assemblée générale du parti libéral-radical. A l'ordre du jour figure la nomination du comité, divers, soirée et conférence sur les élections du 7 mars.

Tous les militants sont cordialement invités.

Vétroz. — *Assemblée libérale-radicale.* — Jeudi 25 février 1937 aura lieu dans la grande salle de gymnastique, une importante assemblée, à laquelle sont conviés tous les militants du parti libéral-radical. A l'ordre du jour figure une conférence de M. Camille Crittin, conseiller national, sur les élections cantonales.

On compte sur une nombreuse participation.

Vouvry. — *Conférence de M. le conseiller national Crittin.* — Les électeurs se rattachant au parti radical de Vouvry auront le privilège d'entendre samedi 27 février, une conférence de M. le conseiller national Crittin. Ils sont donc convoqués pour 20 heures à la Salle communale.

A propos de liste populaire. — Nous avons publié lundi la déclaration de M. Vincent Vocat, de Chalais, avisant les électeurs que c'était contre son gré qu'il figurait sur la liste populaire du district de Sierre et qu'il restait fidèle au parti libéral-radical.

Contrairement à ce qui nous avait été affirmé, cette liste s'appelle agrarienne et populaire et n'émane pas du parti socialiste.

Nous retirons donc les commentaires que nous avions adressés à ce dernier pour les renvoyer au parti agraire de la région.

De tels procédés sont inadmissibles.

A propos de la bagarre de St-Gingolph. — *On nous écrit :* Une grosse partie de vaut dans son genre. En effet, une grosse partie de la délégation communale conservatrice, rentrant du congrès de St-Maurice, ayant sans doute ouï des propos comme ceux tenus par un greffier de tribunal lors du baptême du drapeau de la Jeunesse conservatrice locale : « Les radicaux, il faut leur tordre le cou comme aux poulets », avait préparé sa St-Barthélemy.

Durant une heure, ils avaient fait les matadores à l'Hôtel de la Poste, devant deux bons citoyens radicaux. Dans la rue, ils assistèrent à l'arrivée des dix délégués revenant de l'assemblée radicale de Martigny. Aussitôt le ban et l'arrière-ban conservateur se trouva réuni par enchantement, avec certains personnages moins qu'intéressants.

Ayant insulté sans succès les radicaux, ils passèrent à l'attaque. Un conseiller temporaire attaqua par trois fois : la riposte lui vint immédiatement d'un citoyen qui se trouva en cas de légitime défense. « Il a versé son sang pour soutenir la collaboration au Conseil d'Etat ».

Un autre conseiller eut la galanterie de gifler une dame sortant tranquillement de l'établissement

Un autre, avec non moins de courage, s'attaqua, près de la frontière, en donnant lâchement des coups de pied à notre pauvre boulanger, injambe, tombé à même le sol.

Le garde de police donnait lui-même le ton en injuriant les gardes-frontières !

Et c'est ainsi que ce conseil communal, issu de l'illégalité, entra en fonction.

Vingt ans de régime radical avaient fait disparaître ces mœurs, mais certains tiennent à les conserver puisque, chez nous, c'est tout ce qu'ils ont de conservateur.

Plainte a été déposée ; les douaniers insultés et menacés, en service, ont immédiatement nanti leur directeur de ces peu reluisants procédés.

Victime de l'avalanche. — M. Gustave Abgottspon, âgé de 42 ans, a été surpris par une avalanche alors qu'il travaillait à Gspon, au-dessus de Staldenried. Le malheureux est mort, laissant une veuve et trois jeunes orphelins. Il avait été président de Staldenriel.

Gampel. — *Arrestation d'un voleur.* — Quelques jours avant les festivités du Carnaval, on avait cambriolé la laiterie et l'église de Steg, village qui n'est séparé de Gampel que par la Lonza. On avait enlevé 37 fr., de quoi bien s'amuser !

Aujourd'hui, le voleur est au pénitencier de Sion grâce au flair de la police de Sûreté.

Des incendiaires. — Le 16 février, une grange avait été réduite en cendres dans les Gorges des Kipfen, au-dessous du chemin muletier montant à Graechen. La police de Sûreté du Haut-Valais a réussi à pincer l'incendiaire bien que celui-ci ait pris la précaution d'enlever ses souliers, après son acte coupable, pour qu'on ne puisse identifier ses traces dans la neige.

— A Kalpetran, dans la vallée de Zermatt, le nommé Arthur Schaller a incendié la grange de son frère, par vengeance. Le coupable a été arrêté.

Avis important

Pour le « Confédéré », prière d'adresser la correspondance qui n'intéresse pas la rédaction : à l'Administration et service des abonnements.

Sapeurs-pompiers. — *Cours cantonal pour les instructeurs sapeurs-pompiers du Centre et du Bas-Valais.* — Ce cours se donnera à Monthey dimanche 28 février, sous la direction de M. Gollut, inspecteur cantonal du feu, avec M. Charles Bertrand comme instructeur en chef. En voici le programme :

7 h. 45, appel ; 8 h., service : échelle à allonge, échelle à crochet, échelle de toit ; 9 h., service : charriot d'hydrant, échelle mécanique ; 10 h., messe ; 11 h., service : pompe à moteur - combiné avec hydrant - pompe ordinaire.

12 h., exercices de sauvetage, corde, sac, drap de sauvetage ; 13 h. 45, démonstration d'ingnifugation au Paraflam ; 14 h. 15, service de protection contre les gaz. Causerie sur la D. A. P. ; 15 h., démonstration des masques militaires à air libre, des appareils Draeger ; 15 h. 45, exercices de transport de blessés ; 16 h. 30, respiration artificielle - Pulmotor ; 17 h. 15, licenciement.

Sur la ligne du Lœtschberg. — On apprend que les travaux de remise en état de la ligne du Lœtschberg, entre Hothen et Ausserberg, avancent conformément aux prévisions. Le ravin par lequel l'avalanche s'était précipitée est depuis vendredi recouvert d'un pont provisoire, de sorte que les trains légers peuvent à nouveau franchir la passe dangereuse. Ainsi l'acheminement des marchandises à destination de l'Italie et retenues dans les gares de l'Oberland bernois a repris. Le pont provisoire ne pouvant supporter des charges que jusqu'à concurrence de 50 tonnes, il n'est pas encore possible aux lourdes locomotives de le franchir. Aussi les wagons sont-ils poussés par une locomotive sur le pont et repris de l'autre côté par une autre locomotive. Comme on le voit, la manœuvre est encore un peu compliquée. Les fondations où repose le pont provisoire se consolident chaque jour, de sorte qu'on espère qu'à partir de mardi, les locomotives pourront le franchir sans danger. Le trafic pourra alors être repris normalement.

La vie à Martigny

La lutte contre le gel

(Comm.) Les expériences faites l'an dernier sur le Domaine de la Printanière à Saxon et poursuivies durant l'hiver avec le concours d'agriculteurs intéressés ont permis de mettre au point un économiseur de mazout pour chaufferettes.

La demande de brevet a été déposée et des essais seront entrepris avec ces appareils simples et bon marché, jeudi soir 25 crt. sur la propriété de M. Albert Vallotton, sise à la Délèze à Martigny-Ville, près du dépôt de la Société d'agriculture. Les thermomètres seront obligeamment prêtés par M. Gallay à Martigny-Ville. Ces appareils sont les modèles avertisseurs et leur fonctionnement sera démontré par la même occasion.

En cas de mauvais temps, la démonstration sera renvoyée au soir suivant.

La soirée annuelle du Chœur d'hommes

Le Chœur d'hommes a fixé la soirée annuelle qu'il offre aux autorités, à ses membres d'honneur, passifs et invités au samedi 27 février. Le programme est comme d'habitude composé avec goût.

La société s'est assuré le concour de Mlles Marcelle Moreillon, soprano, Denyse Gottofrey, professeur de piano, et Georgette Revaz, pianiste.

Que chacun retienne la date et se prépare à venir applaudir notre vaillante chorale et son directeur M. Moreillon. Après la soirée, bal dirigé par l'orchestre « Alwais ».

Gym d'hommes

Grande salle de l'Hôtel de Ville : exercices mercredi soir à 20 h. 30, sous les ordres des deux vaillants moniteurs Grandmousin et Huber.

Harmonie municipale

Pendant qu'il a encore un souffle de vie, le musicien est tenu d'assister aux *répétitions* de l'Harmonie, c'est pourquoi chacun assistera ce soir à la *répétition partielle* des *cuivres* à 20 h. 30 très précises.

Initiatives

Les citoyens habitant Martigny-Ville qui désirent encore signer les initiatives réclamant soit l'étatisation des Offices des poursuites, soit l'introduction de la représentation proportionnelle dans l'élection du Conseil d'Etat, sont avisés qu'ils peuvent le faire vendredi 26 février et lundi 1er mars de 8 h. à 12 h. à la rédaction du *Confédéré*.

Au Royal : « *Le Message à Garcia* »

Ce vibrant film d'aventures a passé la semaine passée au Capitole de Lausanne. Les habitués du Royal sauront gré à la direction de leur permettre de voir ce film si rapidement.

Les Américains ont le génie de ces films d'aventures héroïques et *Le Message à Garcia* est un des meilleurs. Tout y est, depuis l'atmosphère même de l'île en révolte, jusqu'à cette sorte de sauvagerie d'une guérilla à outrance.

Wallace Beery joue supérieurement.

Ne manquez pas *Le Message à Garcia*, qui passera au ciné Royal à partir de demain soir, jeudi.

St-Maurice

Assemblée de la Jeunesse radicale

A l'issue de la séance, qui a eu lieu samedi soir, à l'Hôtel des Alpes, il a été procédé au renouvellement du comité qui se compose comme suit :

Président, Mce Gay ; vice-président, Armand Pochon ; secrétaire, Armand Chevalley ; caissier, Jérôme Barman ; membres adjoints, Albert Trachsel, Francis Gross et Albert Rappaz ; vérificateurs : Martial Chevalley et Clovis Diching ; MM. Marius Revaz et Georges Pochon ont été désignés comme porte-drapeaux.

Un avion s'est écrasé sur le sol

Deux soldats ont été tués, un officier et un sergent grièvement blessés dans l'accident d'aviation qui est survenu lundi soir à Ewell-Minis, entre Folkestone et Douvres. L'appareil s'est écrasé sur le sol.

La vie sédunoise

M. Pitteloud candidat officiel au Conseil d'Etat

Hier après-midi, les délégués des districts du Centre ont tenu une importante assemblée à Sion afin de désigner leur candidat au Conseil d'Etat.

Chaque district, par la voix d'un représentant qualifié, présenta la candidature de M. Pitteloud, de façon officielle, et sans que la moindre opposition se manifestât dans les rangs des militants.

Sur ce nom, l'union fut complète et définitive.

Les districts du Centre ont décidé également, pour le cas où ils revendiqueraient un second siège au gouvernement, de proposer la candidature de M. Oscar de Chastonay de Sierre.

Cela dépendra du succès ou de l'échec de la collaboration des conservateurs et des radicaux.

Cette question n'est pas liquidée et les délégués des districts du Centre n'ont pris aucune décision à ce sujet.

C'est au directoire à examiner ce problème et aux délégués du parti conservateur à le trancher.

De fortes paroles...

M. le conseiller d'Etat Troillet a stigmatisé «une certaine presse » au congrès de St-Maurice.

Il l'a fait sans aucun ménagement, ce qui suffirait à prouver qu'il n'a pas été insensible à ses critiques.

Dans sa colère, il a laissé tout de même échapper un aveu intéressant, si l'on en croit les propos que le correspondant du *Nouvelliste* a mis dans sa bouche :

« On a posé à M. Troillet, dit-il, questions sur questions, accumulant des ultimatums et des défis.

M. Troillet n'est pas celui que de telles provocations amèneront jamais à étaler des affaires évidemment sans éclat (Réd. : *Hé ! Hé !)* dont l'exposition en long et en large aboutirait simplement à la ruine de l'autorité. Il n'est pas élu pour consacrer son temps à des polémiques et à des mises au point. »

M. Troillet reconnaît donc qu'il existe des affaires sans éclat.

Nous en prenons acte.

Pour le reste, il nous permettra bien d'apporter un léger démenti à ses fortes paroles.

S'il n'a jamais cherché à se justifier personnellement dans la presse, il a eu recours aux tribunaux.

Mais, au moment où devait se plaider un procès retentissant, il a conclu un arrangement sans que le principal accusé en ait eu connaissance et tout est retombé dans le silence.

Une nouvelle école de recrues

C'est toujours un plaisir, pour la population sédunoise, d'accueillir une nouvelle école de recrues.

Cela met un peu d'animation dans la ville.

L'école de convoyeurs de montagne est entrée en service, lundi après-midi, sous les ordres du colonel Grec.

Nous souhaitons la bienvenue à ces jeunes soldats.

Un cycliste blessé

L'autre jour, un accident de la circulation est survenu à la bifurcation de l'avenue du Nord et de la route de Savièse.

M. Fabien Duc de Chermignon survenait à bicyclette quand il se trouva en présence de la voiture d'un docteur de Sion.

Par une malheureuse manœuvre, il vint se jeter contre une aile de la machine et fit une violente chute.

Le cycliste a été transporté à l'Hôpital de Sion où l'on a constaté qu'il souffrait de contusions et d'une double fracture de la jambe.

Les Compagnons du Bouteiller valaisan. — Pour la neuvième fois, les Compagnons du Bouteiller valaisan se sont réunis le 21 crt, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, pour leur dîner annuel. Un menu copieux et excellent a servi de soutien efficace à la dégustation des échantillons de vins suivants : 5 Fendant, 6 Dôle, 5 Rhin et Johannisberg, 1 Rèze, 1 Humagne, 1 Riesling, 1 Muscat, 4 Arvine, 3 Hermitage et 2 Malvoisie.

Les vins dans leur ensemble ont été de parfaite qualité et on a constaté avec plaisir que certaines spécialités, mûries par un séjour de quelques années en bouteille, pouvaient être considérées comme de véritables grands vins.

Les Compagnons du Bouteiller valaisan qui groupe des amateurs éclairés et entendus, non seulement du Valais, mais de toute la Suisse romande et même de France, célébreront en 1938 leur dixième année d'existence. A cette occasion, la prochaine réunion revêtira un caractère tout particulier et une plaquette souvenir sera publiée pour commémorer cet intéressant anniversaire.

Wd.

Abonnements 1937

Nous prions nos abonnés n'ayant pas encore acquitté leur abonnement de 1937 de vouloir bien le faire sans tarder en versant à notre compte de chèques postaux II c. 58, la somme de 8 fr. 05 ou 4 fr. 25, selon qu'ils préfèrent payer par an ou par semestre.

Les abonnements non payés au 10 mars seront pris en remboursement, port en plus, à partir du 15 mars. Les personnes qui désirent un délai peuvent le demander au Service des abonnements du « Confédéré », Martigny.

A Monthey

« L'Ane de Buridan »
au Théâtre de l'Hôtel du Cerf

Le *Cercle littéraire et théâtral* de Lausanne est venu nous donner dimanche soir dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf la comédie en 3 actes de de Flers et Caillavet, l'« Ane de Buridan ».

A l'instar de l'animal du docteur scolastique français qui mourut de faim et de soif entre un seau d'eau et un picotin d'avoine parce qu'il ne sut pas lequel besoin il devait satisfaire en permier lieu, un jeune homme ne parvient pas à se prononcer entre plusieurs amitiés coupables qui le sollicitent avec cette magnifique impudeur qu'affichaient à l'époque les dames du monde. Il ne meurt pas, heureusement, de cette indécision et le hasard (conduit par Cupidon) vient à point pour l'en tirer en lui amenant une exquise jeune fille dont, avec l'aveuglement propre aux victimes des rouées, il n'avait jamais su discerner le charme, la fraîcheur et la délicieuse spontanéité.

Les auteurs ont tiré un magnifique parti de ce sujet qui semble banal à être analysé si schématiquement. Ils y ont accumulé des situations très drôles, beaucoup d'esprit et de ces mots d'auteur qui font fortune. Et surtout, conformément à leur habitude, ils ont sacrifié çà et là à une exquise sentimentalité qui interrompt avec adresse le « circuit » comique.

Les acteurs amateurs de la troupe lausannoise se sont tirés avec honneur d'une interprétation qui demande des qualités que l'on ne rencontre pas tous les jours chez des dilettantes de la scène. Plus particulièrement Mlle Buhler (Micheline), M. Malherbe (Georges Boullains) et M. Rieder (Lucien de Versannes) ont montré une autorité et une aisance remarquables. Mmes Verly, Baillif, Dugan et Golay, ainsi que MM. Martinetti, Delac, Verly et Grimbuhler qui complétaient la distribution se sont montrés de dignes partenaires.

L'ensemble est équilibré, possède l'art des nuances et nous comprenons qu'on ait fait appel à lui pour collaborer à l'interprétation de « Terres romandes », le drame lyrique de MM. Poncet, Broquet et Parchet, qui sera donné à St-Maurice à l'occasion du prochain tir cantonal. Tout au plus pourrait-on lui reprocher certaines longueurs dans le 2me acte surtout.

L'art du théâtre est une si belle chose qu'on ne peut que se réjouir lorsqu'on rencontre des amateurs qui le défendent sinon avec autant de talent, du moins avec autant de conviction que les professionnels.

Compliments sincères au Cercle littéraire et théâtral de Lausanne.

Les Sports

Concours de ski à Bourg St-Pierre

Voici les résultats du concours de ski organisé par le S. C. Bourg St-Pierre les 20-21 février :

Course de fond (env. 16 km.) : 1. Crettex Nestor, Champex, S.C. Ferret, 1 h. 11'35" ; 2. Droz Albano, Ferret 1 h. 14'50 ; 3. Max Maurice, Bourg St-Pierre 1 h. 23'25 ; 4. Davoli Marius, Ferret 1 h. 24'45 ; 5. Fleutry Jean, BgS.-P., 1 h. 26'05 ; 6. Balleys Paul, Bg S.-P., 1 h. 26'35 ; 7. Cretton Paul, Ferret 1 h. 27'45 ; 8. Cabraz Joseph, Bg S.-P., 1 h. 29'13 ; 9. Max Joseph, Bg S.-P., 1 h. 33'15 ; 10. Dorsaz Camille, Bg S.-P., 1 h. 42.

Classement par équipes : 1. Ski-club Ferret 5 h. 18' 55 ; 2. Ski-club Bourg St-Pierre 5 h. 45'18.

Course de descente : 1. Thétaz Marcelin, Ferret, 3' 22" ; 2. Duay Julien, Ferret 3'23 ; 3. Cretton Paul, Ferret 3'46 ; 4. Max Maurice, Bg S.-P. 3'49 ; 5. Lattion Luc, Orsières 3'52 ; 6. Davoli Marius, Ferret 4' ; 7. Balleys Paul, Bg S.-P. 4'3 ; 8. Fleutry Jean, Bg S.-P. 4'7 ; 9. Tornay Clovis, Orsières 4'9 ; 10. Cabraz Jos., Bg S.-P. 4'24 ; 11. ex-aequo Fleutry Roger, Bg S.-P. et Droz Albano, Ferret ; 12. Genoud Basile, Bg S.-P. ; 13. Dorsaz Camille, Bg S.-P. ; 14. Darbellay Alb., Orsières.

Concours de ski à Trient

Le Ski-club Finhaut-Trient organise à Trient, le dimanche 28 février, son concours annuel comportant trois épreuves : fond, descente, slalom. Que tous les sportifs se rendent donc à Trient qui leur réserve son plus chaleureux accueil. Voici le programme de cette manifestation :

8 h., remise des dossards et ultimes inscriptions pour la course de descente à l'Hôtel de la Forclaz à la Forclaz ; 9 h., premier départ de la course de descente pour juniors, seniors, vétérans, au Proz du Scex ; 10 h., messe ; 11 h., slalom ; remise des dossards au café Chappot ; 13 h., remise des dossards pour la course de fond au café Moret ; 13 h. 30, premier départ ; 14 h. 30 environ, premières arrivées ; 16 h., proclamation des résultats et distribution des prix au Grand-Hôtel

Avis important : Les inscriptions doivent être adressées à M. Pierre Cappi, pour Ski-club Finhaut-Trient, *Trient.*

St-Maurice : concours de ski.

Le Nouveau Ski-club de St-Maurice rappelle à tous les sportifs qu'il organise un concours de ski le dimanche 28 février 1937, pour le challenge Tomasi dans le beau site hivernal des Giettes sur St-Maurice. Cette course comprendra une course de fond pour seniors de 12 km. et une course de fond pour juniors de 3 km. et une course de vitesse avec une différence de niveau de 300 mètres. Cette course se dispute par équipe de 5 coureurs (quatre résultats comptent) et individuel. Le challenge sera décerné à l'équipe qui aura totalisé le meilleur temps dans les deux épreuves.

La course de fond et vitesse pour juniors se court individuellement.

La finance d'inscription est de 12 fr. par équipe et 2 fr. pour individuel. Pour les juniors la finance d'inscription est de 1 fr. pour les 2 épreuves. Nous rappelons que le challenge Tomasi se court pour la 3me fois. Il a été gagné en 1935 par l'équipe de Vissoie, en 1936 pour l'équipe de Grimentz. Il sera disputé un challenge individuel, résultat combiné, sous le nom « Challenge des Giettes ».

Le Comité.

Un grand meeting de boxe à Martigny

Dimanche 28 février, au Casino

Quelques jours à peine nous séparent du grand meeting de boxe qui aura lieu au Casino de Martigny dimanche 28 février, à 16 heures. Pour faciliter la clientèle et lse sportifs des environs, ce meeting aura lieu à *16 h.* (arrivée à Martigny du train de Sion : 15 h. 54, d'Orsières : 15 h. 14 ; de Salvan : 13 h. 56).

De toutes les régions on pourra donc utiliser les trains. Pour le départ, même facilité (direction Sion 19 h. 23 ; direction Orsières 19 h. 30 ; direction Châtelard 17 h. 50).

4 combats franco-suisses sont épinglés au programme. On verra à l'œuvre *Briffod*, champion de Franche Comté, poids moyens ; *Carret*, champion de Franche-Comté, poids welter ; *Dufferret*, idem, poids mi-moyen et *Delterand*, champion de Bourgogne.

Contre ces batailleurs français, l'ancien champion suisse *Perren*, qui fonctionnera comme directeur technique, opposera les amateurs suivants : *Locatelli*, Lausanne (match nul avec Bolls, champion de l'Est ; perdu de justesse devant Galfione, finaliste des championnats de France) ; *Derivaz*, Lausanne, finaliste champion vaudois, mi-moyens ; perdu de justesse devant Franzini, champion de France militaire ; *Stalder*, Bex, demi-finaliste des championnats vaudois, vainqueur de von Allmen par k. O. ; et *Tauxe A.*, Bex, champion vaudois, vainqueur de Brigatti, champion de Bourgogne, match nul avec Fleury, champion suisse.

On voit par là le riche palmarès de nos boxeurs.

Quant aux 5 combats régionaux, nous verrons à l'œuvre nos boxeurs valaisans (Giroud, Darbellay, Crettenand, Rouiller, de Martigny, Thommen (Saxon) et Joris (Orsières), contre une équipe vaudoise.

Ces combats seront arbitrés par Perren, ancien champion suisse, et sous le contrôle officiel de la Fédération suisse de boxe. C'est dire tout le sérieux de cette importante rencontre sportive qui va attirer la grande foule au Casino Etoile, dimanche après-midi. Signalons que le pesage des boxeurs aura lieu au Café de la Place à partir de 11 h. 15. On peut retenir les places à l'avance au Casino (tél. 61.154). Prix de 1 fr. 50 à 3 fr. 50 (chaises de ring).

Championnats du monde de hockey

Ces championnats ont repris lundi soir à Londres ; l'Angleterre a écrasé la Pologne 11 à 0 ; le Canada a battu l'Allemagne 5-0 et la Tchécoslovaquie a aisément disposé de la France par 8 à 1. Quant à la Suisse elle a eu beaucoup de peine à battre la Hongrie 4 à 2.

Hier soir, la Suisse a battu la Pologne 1-0 et s'est qualifiée pour la poule finale qui débutera jeudi. La Hongrie a été battue par l'Angleterre 5-0. L'Allemagne et la Tchécoslovaquie 1-1.

A travers le monde

Un pacte militaire à quatre ?

On vient de publier à Vienne un communiqué officiel relatif aux dernières conversations entre les hommes d'Etat allemands et autrichiens.

Immédiatement, le bruit s'est répandu qu'un pacte militaire défensif aurait été conclu entre l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, dont les bases auraient été préparées lors de l'entrevue Mussolini-Gœring.

Le gouvernement anglais ne paraît pas attacher grande importance à une nouvelle qu'il considère comme fantaisiste.

Il n'en est pas moins vrai qu'il a dû se passer quelque chose. Comme on parle de plus en plus de la restauration des Habsbourg en Autriche, la question devient très importante.

L'entente défensive serait en effet dirigée contre la France et l'Angleterre et ainsi peu à peu on voit se rétablir en Europe les groupements de nations qui n'ont pas été pour peu dans le déclanchement de la guerre de 1914. *Mr.*

Nouvelle méthode de colonisation

Après l'attentat d'Addis-Abeba

On mande d'Addis-Abeba que plusieurs centaines d'indigènes, sur les 2000 qui furent arrêtés à la suite de l'attentat ourdi contre le maréchal Graziani, vice-roi d'Ethiopie, ont été remis en liberté, après avoir pu démontrer leur innocence.

Les personnes trouvées en possession d'armes ont été fusillées. L'instruction continue.

Nouveau procès des Trotzkystes

Un nouveau procès contre les Trotzkystes a eu lieu du 12 au 15 février à Nischnijudinsk, en Sibérie orientale. Des fonctionnaires de chemins de fer, un ingénieur et des techniciens ont comparu devant le Tribunal sous l'inculpation de menées trotzkystes et de sabotage.

Deux des accusés ont été condamnés à mort. Un des condamnés était également accusé d'avoir participé à l'assassinat de Kirov. L'autre, dans l'espace de deux mois, aurait provoqué la destruction de 165 locomotives. Le 3me accusé a été condamné à 8 jours de prison. Tous trois ont nié jusqu'au bout les délits qui leur étaient reprochés.

Etranger

Une nouvelle crue en Amérique

Une crue de courte durée a gonflé subitement six rivières du Wisconsin et de l'Illinois. 200 personnes ont dû évacuer leurs maisons. Les dégâts ne sont toutefois pas très importants, les eaux s'étant retirées rapidement. On compte toutefois quatre morts dues à divers accidents, dont une seule noyade.

Le négus invité au couronnement...

...et l'Italie se fâche !

Le *Daily Express*, le *News Chronicle* et le *Daily Mail* annoncent que le fait que l'Angleterre a envoyé une invitation officielle au négus à prendre part aux fêtes du couronnement a été très mal accueilli à Rome et on aurait lieu de s'attendre à ce que M. Mussolini décidât de ne pas envoyer de délégation italienne dans la capitale anglaise en mai. Ce fait a été évoqué lundi à la Chambre des communes. Lors Cranborne a justifié cette attitude en déclarant que le gouvernement anglais n'a pas reconnu *de jure* l'annexion de l'Ethiopie par l'Italie.

Favorisez le commerce national

Madame et Monsieur Edouard PIERROZ-FAVRE et leur fils Raymond, à Martigny-Ville ;
Madame Nathalie GIROUD-FAVRE, ses enfants et petits-enfant, à Martigny-Bourg, Vevey, Paris et Vichy
Monsieur Louis FAVRE, à Martigny-Bourg ;
Mademoiselle Lina GUEX-CROSIER, à Martigny-Bourg ;
Monsieur et Madame Ulysse GIROUD-VERNAY, à Martigny-Bourg ;
Les enfants de feu Amédée GUEX-CROSIER, à Lausanne et Martigny-Bourg ;
ainsi que les familles parentes et alliées, FAVRE, FRASSEREN et GUEX-CROSIER,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules FAVRE
Maréchal, à Martigny-Bourg

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé le 23 février 1937, à l'âge de 72 ans, après une courte maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le jeudi 25 février 1937, à 9 h. 45. Départ du domicile mortuaire, Avenue du Simplon, à Martigny-Ville, à 9 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame et Monsieur Charles POCHON-PACCOLAT
Madame Ursule BERGER et famille ;
Les familles POCHON, JORDAN et PACCOLAT ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Cyrille PACCOLAT

leur très regretté fils, neveu et cousin, décédé après une courte maladie, à l'âge de 45 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Collonges, jeudi 25 février, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire part.

SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura.

Les Giettes s. St-Maurice
Dimanche 28 février 1937

Concours de Ski
CHALLENGE TOMASI, organisé par le
Nouveau Ski-Club de St-Maurice
Fond et Vitesse - Equipe et individuel
Seniors et Juniors

AU ROYAL

Cette semaine :

Un passionnant film d'aventures

Martigny-Bâtiaz - Soumission

MM. DIRREN & FILS, Domaine des Iles, mettent en soumission tous les travaux concernant la **construction d'un BATIMENT d'habitation,** soit :

Maçonnerie, charpente, couverture-ferblanterie, menuiserie, gypserie-peinture, appareillage-sanitaire, serrurerie, chauffage, électricité.

Les plans et formulaires sont à consulter chez l'architecte **Léon Mathey, à Martigny-Croix,** et les offres doivent lui parvenir pour le 3 mars, à 12 h.

Personne cherche journées

pour coudre ou raccommoder, ou pour nettoyage ; prendrait aussi travail à la maison.
S'adresser à Anna LUY, Rue de l'Eglise, Martigny.

ON DEMANDE

pour la saison d'été **(3 mois)**
1 cuisinière et 1 fille de cuisine
S'adresser Hôtel Napoléon, Bourg-St-Pierre, tél. 24.2.

MULET à vendre, âgé de 6 ans, SAGE et de confiance.
S'adresser Maurice VIEUX, Monthey.

ABONNEZ-VOUS AU
CONFÉDÉRÉ

Boxe

Dimanche 28 février
à 16 h. (à l'arrivée des trains)
Grand Meeting de Boxe
Au **CASINO de MARTIGNY**
(pour tous détails, voir affiches et communiqués à l'intérieur du journal

Le café du Jubilé

à titre d'attention spéciale pour le jubilé, encore sans augmentation de prix

250 gr. Fr. 1.—
500 gr. Fr. 2.—

Chaque 11ème paquet est gratuit.

Usego BON ET BON MARCHÉ

449 b

Chaufferettes

„La Printanière" BR D 30187

Essais jeudi soir à partir de 19 h. 30, près du dépôt de la Société d'Agriculture, Martigny-Ville. *En cas de mauvais temps, la démonstration est renvoyée au soir suivant*

UN CONTRAT

PROTARCO

apporte aux COMMERÇANTS et aux ARTISANS

LA SÉCURITÉ EN AFFAIRES

Siège social : Boul. du Théâtre, 2, Genève.

Agence générale pour le Valais :

Charles Aymon, Sion.

LOTERIE

en faveur de
l'HOPITAL-INFIRMERIE
du District de Monthey (Vs)
Autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais.

1er LOT Fr.

200.000.-

autres lots de Fr. 50.000.—, 20.000.—, 10.000.—, 5000.—, etc., tous payables en espèces

Chaque série complète de 10 billets contient au moins **UN BILLET GAGNANT**

Prix du billet fr. 20.-. La série de 10 billets fr. 200.-

TIRAGE 13 MARS prochain, au plus tard.

Attention
Calculez et apprécie vos chances d'après le nombre restreint des billets émis.

Emission : 50.000 billets seulement

Commandez vos billets au bureau de la loterie de l'Hôpital de Monthey, à Monthey, par versement au compte de chèque postal No II c 695, *ou contre remboursement. Les expéditions sont assurées de façon discrète,* **sous pli recommandé et sans frais.**

Billets en vente également dans de nombreux dépôts

Ligue antituberculeuse
du District de Martigny

Consultations gratuites tous les **jeudis :**
1. à **Martigny,** de 13 h. ½ à 15 h., à l'Hôpital ;
2. à **Riddes,** de 11 h. à 12 h., chez le Dr L. Ribordy.

Fromage maigre
Colis de 5 kg., par kg. 1.50
Colis de 10 kg., par kg. 1.45
Colis de 15 kg., par kg. 1.40
Fromage ¼ gras
Colis de 5 kg., par kg. 1.90
Colis de 15 kg., par kg. 1.80
Jos. WOLF, Coire, tél. 6.36

A VENDRE
Meubles
D'OCCASION. S'adr. à Mme Wenger-Torrione, Martigny.

Assurances vie et accidents

IMPORTANTE SOCIÉTÉ **CHERCHE**

AGENTS QUALIFIÉS

pour **Martigny, Monthey et Sierre.**
Commissions élevées.

Faire offres par écrit sous OF 9699 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny

L'allemand
à l'Ecole TAMÉ
BADEN 14

Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

A vendre quelques mille
Echalas
épicéa extra, **trempés au sulfate.** S'adresser à Mariaux Germain, Beffeux s. Vionnaz.

Au lieu de chercher des cautions
il vaut mieux s'adresser à la Banque Uldry & Cie, à Fribourg, qui escompte des billets sans garantie à court terme jusqu'à fr. 500.—. On peut écrire en indiquant la situation financière. La réponse suit sans frais, mais les faillis, poursuivis, assainis, secourus et intermédiaires sont priés de s'abstenir.

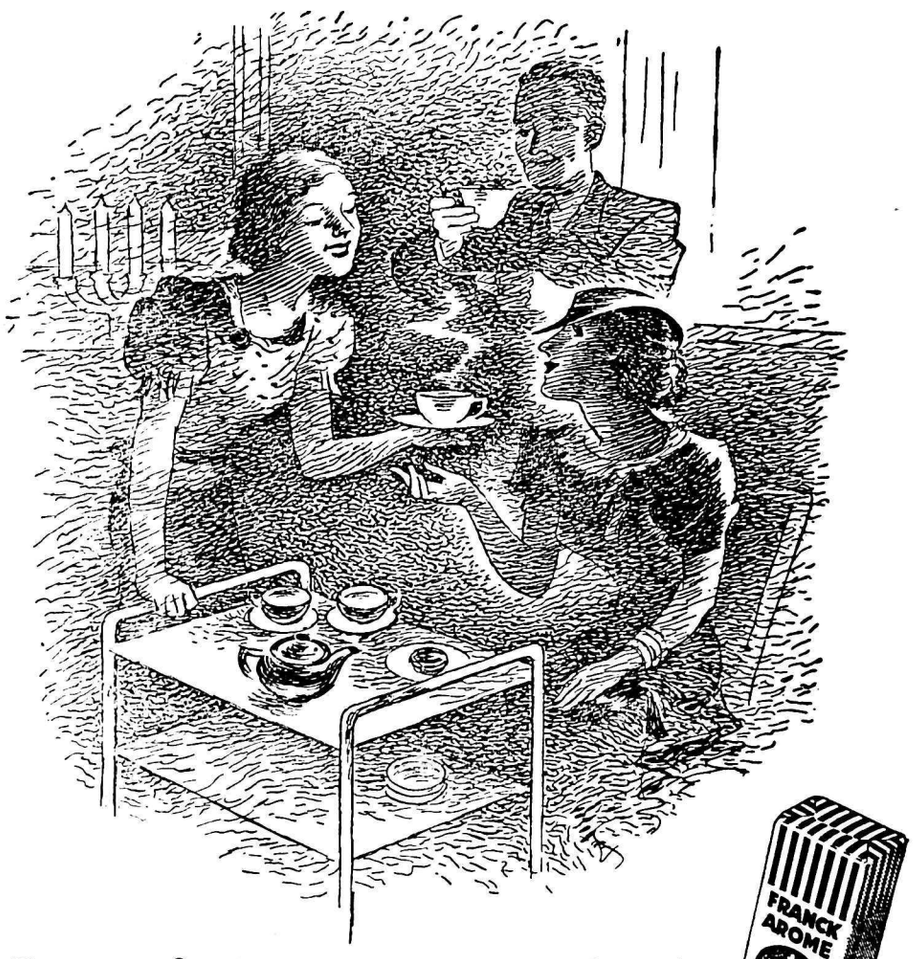

Et pour finir, encore une tasse de café délicieusement corsée à la

FRANCK-AROME

Meilleur marché ? Certainement ! !

SI VOUS AVEZ VU LA SOLIDITÉ ET LE BIEN FINI DE CE MEUBLE

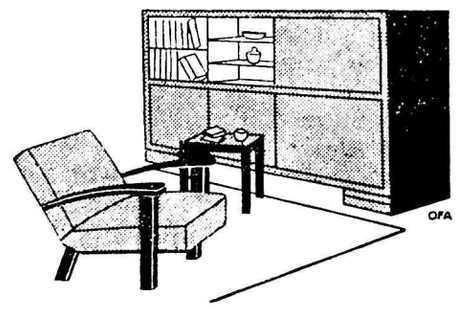

A. GERTSCHEN
FILS Fabrique de Meubles, **NATERS-BRIGUE**

LISTES électorales
par retour du courrier
Imprimerie Nouvelle, Martigny
A. MONTFORT
Tél. 61.119

A LOUER, sur l'Av. de la Gare, **un JOLI** **APPARTEMENT**
avec **2 chambres et cuisine.** Eau, gaz, électricité.
S'adresser à l'IMPRIMERIE du *Confédéré.*

Le docteur
Léon de Preux
CHIRURGIEN F. M. H.

Ancien chef de clinique adjoint à la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal de Lausanne (Prof. Vuillet, Dr J. Roux, Prof. Decker).
Ancien interne à la clinique dermatologique de l'Hôpital cantonal de Lausanne (Prof. Ramel).
Ancien externe à la Maternité de Lausanne (Prof. Rochat).
Ancien volontaire étranger à la clinique chirurgicale de la Charité à Berlin (Prof. Sauerbruch)

a ouvert son cabinet à la Planta
Chemin des Collines (Chalet de M. G. de Kalbermatten)
à SION, tél. 709
Reçoit tous les jours de 10 h. à 12 h. et sur rendez-vous.

Chirurgie — Maladies des femmes et accouchements
Maladies de la peau et des voies urinaires
Electricité médicale *RAYONS X*

Le Bon Restaurant
Rue des Deux-Marchés 1, tél. 27.376
LAUSANNE ***Chez Emile***
RESTAURATION chaude et froide, à la carte et à toute heure. **Mode française.**
Vins - Bières. Malgré la hausse le pain n'est pas compté.
E. Michaud-Bagaïni, chef de cuisine.

Mules et Mulets

Dès aujourd'hui, arrivage de **MULES ET MULETS SAVOYARDS** de 4 à 5 ans, de trait et de bât. Quelques bons chevaux et juments ragotes. ECHANGE contre tout bétail. VENTE A L'ESSAI.

ÉDOUARD ROH, GRANGES, Tél. 42.255
SION : s'adresser au Cafe de la Glacière

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 34

La Croisière enchantée

ROMAN de Léo Dartey

— Vous ne l'avez pas réclamée ! dit-elle d'une voix tremblante, en froissant machinalement la lettre qu'elle tenait entre ses mains.

D'un bond, il s'était redressé. Voyant le geste qu'elle faisait, il l'interpréta mal.

— Ah oui ! fit-il, nerveux, vous n'êtes préoccupée que de cette fameuse lettre et de ce qu'elle contient concernant le grand, l'inaccessible Lorrez ! Comment l'avais-je oublié, mon Dieu ?

— Vous l'oublieriez moins facilement, peut-être, s'il s'agissait d'Anita ? Mais il s'agit des deux, justement, et de la dernière manœuvre de cette intrigante. Elle veut faire vendre le Prieuré:

Très froid, très calme maintenant, il rétorqua :

— De la dernière lâcheté de votre grand homme, voulez-vous dire ? Ce n'est pas un enfant, il est responsable de ses actes ! S'il vend le toit familial pour satisfaire au caprice de sa femme, il est seul blâmable !

Elle eut un haut-le-corps ; devenue aussi blanche que sa robe, elle cria, exaspérée :

— Naturellement, vous la défendez !

— Pourquoi pas ? dit-il nettement. Je trouve que vous mettez à accabler cette jolie créature, un parti pris absolument injuste. Votre admiration fanatique pour le maître vous aveugle ! Anita n'est pas celle que vous croyez. J'ai appris à la connaître.

Tous droits de reproduction interdits aux personnes qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris.

— Je le crois sans peine. Vous ne vous quittez plus depuis que nous sommes à Paris.

— Il m'a bien fallu rechercher une autre société, puisque vous me privez de la vôtre pour courir aux conférences et aux cours de son illustre mari ! Nous avons consolé ensemble nos solitudes.

— Et elle vous a converti à sa religion. Sainte Anita, prenez pitié de vos fidèles.

Les sourcils froncés, il protesta sèchement :

— Prenez garde, vous allez un peu loin, Jacquine.

Dressée devant lui, elle demanda :

— Entre elle et moi, vous n'hésitez pas à la choisir?

— Je choisis le juste parti. Vous êtes aveugle et méchante depuis quelque temps.

Elle jeta un cri, blessée :

— Mais moi, je suis votre femme.

Il eut un sourire amer, désabusé :

— Oh ! si peu, dit-il simplement.

Et comme on frappait, il cria d'une voix forte, dure :

— Entrez :

Jacquine comprit qu'il suspendait l'entretien. Blessée, elle se retira sans un mot.

Elle passa une journée atroce, rongée de rage impuissante contre Anita. Mille griefs, mille rancunes s'amassaient contre l'Espagnole, se mêlaient, se confondaient. Incapable d'y rien comprendre, elle-même, elle souffrait de la confusion de ses sentiments. Mais peu à peu, du tumulte intérieur, une résolution germait, inexorable :

« Je lui parlerai, il faut que je lui parle. »

A travers la longue lettre de Mme Lorrez, elle entendait la plainte pitoyable qui cherchait son cœur généreux. Marraine avait écrit : « Je recours à toi, ma chère petite, comme à notre génie bienfaisant. Empêche le drame de s'accomplir. Yan de se ruiner définitivement, — car, entre les mains de sa femme, l'argent s'envolera bien vite, — ta vieille marraine de mourir de désespoir. Mais c'est surtout pour lui, pour lui que tu as déjà sauvé une fois que je t'implore ! »

Elle haussa les épaules :

« Comme c'est facile ! »

N'importe, il fallait qu'elle parle, qu'elle accomplisse son devoir de reconnaissance jusqu'au bout. Voir Anita, la raisonner, lui faire peur, au besoin : Marraine avait envoyé la lettre écrite par la jeune Mme Lorrez au notaire pour lui demander s'il ne connaîtrait pas un acheteur possible pour le Prieuré et, le cas échéant, le prix qu'on pourrait en obtenir. Si Lorrez ignorait cette démarche, on pouvait en tirer une arme contre l'intrigante.

Fébrile, elle jeta un manteau sur ses épaules, appela le chauffeur, se fit conduire boulevard Berthier où Anita avait loué un appartement tout meublé, de prix élevé. Elle savait Lorrez sorti pour son cours, à cette heure, et, certaine de trouver la jeune femme seule, elle tenta, dans la voiture, de calmer son énervement pour plaider la cause du Prieuré avec calme. Mais une colère sourde, inexplicable, continuait à gronder en elle.

Et ce fut cette colère qui éclata, balaya tout, emporta toutes ses résolutions lorsque, dès les premiers mots, anita dit, provocante :

— Comment, vous ici, à cette heure, ma chère ? Je vous croyais au cours de mon mari.

— Et vous alliez en profiter pour rejoindre le mien, en quelque dancing, éclata Jacquine, oubliant la prudence, la diplomatie, le Prieuré, et toute autre chose que Marc.

— Tiens ? fit Anita, narquoise. Il vous l'a dit ?

— Il n'a pas besoin de me dire que vous reprenez, avec lui, le flirt commencé jadis, que vous l'entourez de toutes vos séductions, de tous vos manèges exaspérants, dans un but que j'ignore, mais qui n'est certainement pas bien propre. Anita, Anita, vous avez compté sans moi, si vous pensez, une fois détruits nos deux ménages, en reconstruire un sur les ruines du mien ! Vous vous êtes trompée, si vous avez cru que j'abandonnerais sans lutte. Anita, mon ménage est à moi et je le défendrai, vous entendez, de toutes mes forces !

Mais Anita ne se démontait pas aussi facilement. Elle dit, moqueuse :

— Peste ! Quelle énergie, très chère ! Comme on voit bien que vous adorez ce mari. Vous avez mis plus d'abnégation, jadis, à me céder la place auprès de celui qui est devenu le mien.

Soudain pâlie jusqu'aux lèvres, Jacquine demanda avec stupeur :

— Qu'est-ce que vous dites ?

— Je dis que votre amour pour Lorrez, à peine moins visible que mon flirt avec Marc est un secret de polichinelle ! Vous lui avez sacrifié votre vie... à votre aise ; mais que maintenant il empoisonne celle de votre mari est peut-être moins juste ! Ce Marc que vous m'accusez de consoler comme je le peux, ce Marc que vous avez épousé comme on achète un bibelot pour que la voisine ne l'ait pas, à seule fin de rendre Lorrez maître de mon destin, ce Marc que vous avez méprisé, n'avait-il pas le droit de chercher ailleurs le cœur compatissant et sincère qui le comprend ?

Blessée, humiliée profondément, elle demanda :

— Marc s'est plaint à vous ?

Anita sentit qu'elle avait touché la plaie vive, elle résolut de la creuser :

— Comment ne se plaindrait-il pas ? Mais, au fond, que vous importe ! Marc, qu'est-ce pour vous ? Un moyen de servir Lorrez, ce grand homme, ce demi-dieu ?

Elle se rapprocha soudain, féline :

— Eh bien, petite, écoutez-moi, je vous offre un moyen de le conquérir, votre grand homme ! Moi, j'en ai goûté, cela me suffit amplement ! Et puis votre passion acharnée m'attendrit, à la fin. Le voulez-vous ? Je vous le donne !

Jacquine eut un haut-le-corps.

— Vous êtes folle ?

— Mais non, mais non, fit-elle insidieuse, des échanges comme celui-ci se font couramment, en Amérique, vous savez ! D'autant plus que votre mariage à vous n'est peut-être pas très difficile à casser, si je ne me trompe ?

Epouvantée et humiliée de voir son intimité percée par cette femme, elle eut une révolte contre celui qu'elle croyait indiscret.

— Marc est un lâche ! cria-t-elle.

(à suivre)